



CONSEIL D'ÉCOLE

MARDI 5 NOVEMBRE 2019

Directeur et présidence de séance : Sophie ALIDRA (CM1)

IEN : Florence Ducasse

Enseignants :

- Karine BONTA (CP)
- Marie LOMBARD (CE2)
- Maryse LABAYSSE (CE2)
- Jean-Luc MOTCHAN (CE1)
- Sandra ROUGIER (CE1-CE2)
- Fabienne CHAMPENOIS (CM2)
- Margaux KRUEGER (CM1)
- Catherine CLAIN

Parents élus :

Pour la FCPE :

Elisabeth REINO-MIGNOT
Vanessa CHARLOT
Sandrine LENORMAND
Elsa AMORIN

Pour l'AIPE :

Bénédicte CUISSET
Maryse LE SEAC'H
Christelle GUEROULT
Isabelle BRYLSKI

Périscolaire : Jessica Gay

Mairie : Mme Golliot

ORDRE DU JOUR

- Point périscolaire : présentation de l'organisation et des projets
- Le RASED
- Effectifs 2019-2020
- Règlement intérieur de l'école
- Elections des représentants des parents d'élèves : vote par correspondance et/ou bureau de vote
- PPMS et exercices de sécurité
- COOP : bilan 2018-2019
- USEP
- Projets des classes
- Fête de l'école
- Questions mairie :
 - Point travaux et équipements
 - Projet numérique

PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

La directrice adresse ses remerciements aux parents candidats et ses félicitations pour leur élection. Les membres du conseil se présentent avec un rapide tour de table.

Résultats des élections

Sur 221 (229) inscrits, 107 (108 exprimés) votants soit un taux de participation de 48% (47%) : 59 (57) votes pour la FCPE soit 55 % et 42 (51) votes pour l'AIPE soit 45 %.

Des élections ont également eu lieu dans les classes à la même période pour élire les délégués-élèves. Chaque classe a deux titulaires et deux suppléants pour les représenter lors des réunions de délégués, dont la première sera programmée avant les vacances de Noël.

1 POINTS PÉRISCOLAIRE, RESTAURATION, NAP

L'équipe d'animation périscolaire travaille cet année autour du thème de la bienveillance avec les enfants. Une réunion permettant de présenter les projets du périscolaire est organisée chaque année en début d'année. Jessica Gay, directrice du périscolaire, déplore le faible nombre de parents présents. L'année prochaine, un mot sera distribué dans les cahiers de liaison pour informer les parents de cette réunion.

Cette année, un système de tri des déchets et pesée des déchets est mis en place au niveau de la cantine le midi. Les déchets compostables sont triés et séparés des déchets d'emballages. Les poubelles sont pesées chaque jour. L'évolution de la quantité de déchets est notée sur un tableau affiché dans la cantine. Il est à noter que dans les déchets compostables sont présentes les barquettes biodégradables des repas des enseignants, et certains éléments qu'on ne mange pas comme les noyaux, pelures, grappes de raisins, etc ...

Afin de permettre une bonne qualité d'accueil des enfants au périscolaire, Jessica rappelle les horaires à respecter :

accueil du matin : 7h15-8h35

accueil du soir : 16h30 - 18h50

Par ailleurs, Jessica rappelle que les vêtements égarés par les enfants sont stockés dans le hall et que les parents peuvent venir les récupérer. Par ailleurs, l'équipe enseignante et l'équipe périscolaire rappellent la nécessité de bien noter le nom sur les vêtements des enfants afin qu'on puisse leur restituer les vêtements perdus.

Enfin, Jessica rappelle la nécessité pour les parents de bien transmettre également au périscolaire toutes les informations concernant leur enfant pouvant impacter son accueil (suivi particulier, problème médical, ...). En particulier, les parents doivent fournir une copie du PAI de leur enfant signé par tous les partenaires.

Les parents d'élèves ont posé une question à propos de la lumière qui resterait allumée certains soirs dans l'école. Jessica indique que les animateurs ont un protocole de fermeture de l'école. Ils font le tour du rez-de-chaussée du bâtiment pour tout fermer. Le bureau de la directrice et la salle des maîtres sont fermés par les enseignants. Les lumières de l'étage sont éteintes par l'étude à 18h. Le CLAS (accompagnement scolaire) qui occupe une salle du premier étage doit éteindre en partant à 18h30. Cependant, si des enfants remontent dans les étages entre 18h30 et 18h50 pour chercher des affaires oubliées, dans ce cas, la lumière peut rester allumée. Il est donc bien rappelé aux parents que l'accès des étages n'est pas autorisé après 16h30.

2 RASED

Mme Merliaud-Keusch (Maitre E) est malade, elle est donc excusée.

L'organisation du RASED de Magny est similaire à celle de l'année dernière. Il se compose de 4 enseignantes spécialisées :

- 3 maîtres E spécialisées dans les aides à dominante pédagogique
- 1 psychologue scolaire

Le RASED travaille sur un secteur prioritaire défini par les besoins :

- A Magny : groupe scolaire Gide, écoles Petit Prince et Saint-Exupéry, écoles Weiss et Jammes, école maternelle Corot
- A Voisins : le groupe scolaire du Lac et de la grande île (maîtres E et psychologue).

Sur le secteur non prioritaire (Rosa Bonheur et Samain à Magny, 40 arpents, Sente des carrières, Bois de la Garenne et Les Pépinières), c'est principalement la psychologue scolaire qui intervient.

La priorité est donnée aux actions en maternelle pour prévenir les difficultés.

Les fonctions des maîtres E sont les suivantes :

- Aider l'élève à dépasser les difficultés d'apprentissage persistantes
- Apporter des méthodes et des techniques de travail
- Aider à prendre conscience de ses progrès, de ses stratégies d'apprentissage
- Favoriser les liens et le transfert des acquis sur le groupe classe

Les fonctions de la psychologue scolaire :

- L'accompagnement psychologique des élèves et de leur famille
- Les évaluations scolaires
- Les bilans psychométriques
- L'aide à l'orientation
- L'aide à l'intégration

Les enseignantes spécialisées interviennent à la demande de l'école ou des familles.

En début d'année, les actions sont les suivantes : Aide à la passation des évaluations de CP, observations en classe, temps de concertation avec les enseignants pour discuter des élèves en difficultés et constituer des groupes d'aide (GS, CP et CE1)

3 EFFECTIFS 2019-2020

Nous avons démarré l'année avec un effectif total de 139 élèves soit une moyenne d'un peu plus de 23 élèves par classe. Nous avons 139 élèves l'année dernière en fin d'année.

Rappel de la répartition des élèves dans les classes ainsi que l'organisation des temps partiels pour cette année scolaire :

Classe de Mme Bonta	CP =	24
Classe de M. Motchan	CE1 =	23
Classe de Mme Lombard (50%) et Mme Labaysse (50%)	CE2 =	25
Classe de Mme Rougier	CE1-CE2 =	13 CE1 et 8 CE2 = 21
Classe de Mme Alidra (75%) et Mme Krueger (25%)	CM1 =	24
Classe de Mme Champenois	CM2	22

4 REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Le règlement intérieur a été communiqué aux représentants de parents d'élèves.

A noter :

Le livret scolaire sera remis 2 fois par an aux parents, fin janvier et fin juin. Fin janvier, la remise se fait en main propre. Dès qu'il est finalisé par l'enseignant, le LSU est accessible en ligne aux parents d'élèves sur le site edu-connect. A ce jour, 76 parents ont activé leur compte. 148 parents ont été notifié et n'ont pas encore activé leur compte. Les parents des élèves de CP n'ont pas encore été notifiés, ils le seront au moment de la publication du LSU du premier semestre. Les parents qui n'ont pas encore activé leur compte seront relancés par mail ou par courrier.

Le règlement est voté à l'unanimité.

Le règlement intérieur sera mis en ligne sur le site de l'école. Les parents qui le désirent pourront obtenir une version papier sur demande.

Un extrait du règlement intérieur concernant les absences, les entrées et sorties et les jeux autorisés ou interdits sera diffusé dans le cahier de liaison et signé par les parents.

La date de remise en main propre du livret scolaire du premier semestre est fixée au samedi 25 janvier 2020. Les représentants de parents proposent d'organiser une vente de gâteaux au profit de la coopérative scolaire. L'ensemble des parents de l'école sera sollicité pour faire et apporter des gâteaux qui seront vendus par leurs représentants. Le bénéfice de la vente sera versé à la coopérative scolaire pour financer l'ensemble des projets de classe.

5 PPMS ET EXERCICES DE SÉCURITÉ

Pour l'année 2019-2020, seront effectués dans l'école trois exercices d'évacuation incendie et deux exercices de mise en sûreté dont les modalités sont définies par le PPMS de l'école.

Nous avons déjà effectué un exercice d'évacuation incendie le vendredi 14 septembre 2019, qui s'est très bien déroulé.

Nous avons effectué un exercice Alerte intrusion le lundi 14 octobre 2019 au matin. Les parents ont été informés de cet exercice. Les objectifs de cet exercice sont de :

- Vérifier les comportements réflexes des membres de la communauté scolaire : conduite à tenir (s'échapper ou se cacher), préparation et gestion des élèves
- Tester la chaîne d'alerte interne (dans l'école) et externe (en téléphonant à l'inspection = *Faux 17*)
- Tester la qualité du message d'alerte au « faux 17 »

L'heure de déclenchement nous a été communiqué par l'IEN. Nous avons décidé du scénario de l'exercice. Nous sommes partis du principe que nous n'avons pas de moyen fiable pour nous alerter entre nous de manière discrète. Chaque enseignant a géré son exercice de façon indépendante. Les élèves se sont entraînés à rester cachés dans leur classe. Les classes de CM1 et CM2 se sont ensuite échappés jusqu'au portail de la cour.

Dans l'ensemble, les élèves se sont bien comportés.

Nous avons noté dans notre compte-rendu remis à l'IEN et à la mairie l'absence de moyen d'alerte discrète entre les classes. Par ailleurs, j'ai signalé des volets roulants défectueux qui sont bloqués ouverts, et un problème de clé pour la classe de Mme Labaysse.

6 COOPERATIVE DE L'ECOLE

Le solde du compte de la coopérative scolaire en juillet 2019 était de 3848,21€.

En fin d'année scolaire, les bénéfices ont été les suivants : environ 110 euros avec les photos de classe et 670 € avec la kermesse. La sortie à Rambouillet pour 4 classes a coûté 624€.

En ce début d'année scolaire, la participation des familles a été de 1636€, soit une moyenne de 11,80€ par élève. C'est une participation stable par rapport à l'année dernière. Nous remercions les familles pour leur générosité.

Nous avons eu une dépense d'environ 300 euros pour les abonnements de magazines pour chaque classe. Ces magazines sont à disposition des enfants dans les classes.

7 USEP

L'intégralité des cotisations versées par les parents est reversée à l'association USEP départementale pour l'affiliation.

Pour l'année 2018-2019, il a été récolté 200€ de subvention de la part de la mairie de Magny-les-Hameaux et 373€ de la part du département des Yvelines.

La question de l'affiliation USEP se pose pour les écoles de Magny, car les effectifs de l'USEP départementale se réduit à 2 personnes, elles sont donc très sollicitées et moins disponibles pour l'organisation de rencontres départementales. Deux écoles de la commune ont fait le choix de ne pas s'affilier cette année. Il y a cependant encore 2 écoles élémentaires affiliées et 2 écoles maternelles pour leur classe de GS (école Gide et école Corot).

L'équipe enseignante a fait le choix de s'affilier encore cette année, et de participer à l'organisation de manifestations cette année.

Le calendrier des rencontres prévues est le suivant :

En décembre : jeux d'opposition pour les CP,CE1 et CE2 organisés par l'école Saint-Exupéry, rencontre de TriSportCo pour les CM1 et CM2 organisée par l'USEP

En mai 2019 : Relais par équipe et par niveau du CP au CM2 organisée par M. Motchan.

D'autres rencontres sont prévues, mais pas encore programmées : jeux coopératifs pour les cycles 2 et jeux nature GS,CP encadrés par des classes de cycle 3.

8 PROJET DES CLASSES

ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES FINANCÉES PAR LA MAIRIE

Chorale animée par Marianne Passelergue tous les lundis matins.

Les CP,CE1,CE2 et CM1 chantent sur le thème du développement durable.

Les CM2 chantent des chansons de Boris Vian en vue de leur participation au spectacle du groupe « Debout sur le zinc ».

LES CE1-CE2 chantent des chansons de Pierre Perret qu'ils chanteront avec des classes d'autres écoles : les CE2 de l'école L. Weiss et les CE2-CM1 de l'école Saint-Exupéry. Le spectacle aura lieu le vendredi 7 février à la maison de l'environnement.

Intervention des animateurs sportifs de la ville :

En CE1-CE2 : 3 séances de football

Pour les classes de CP et de CE1 : tournoi de football les 15 et 16 juin.

Pour la classe de CE2 : Organisation de mini-olympiades sur une journée début juin, incluant les activités suivantes : jeux athlétiques, jeux collectifs, jeux de visées, handisport.

CM1 : Cycle de 6 séances de badminton (novembre-décembre)

CM2 : Cycle de 10 séances de vélo, d'abord dans la cour, puis en dehors de l'école, des accompagnateurs sont requis.

Piscine :

Les classes de Mme Rougier et de M. Motchan bénéficient d'un créneau piscine sur toute l'année afin de compenser le fait que l'année dernière en CP ils n'avaient pas pu avoir un créneau annuel.

Toutes les autres classes bénéficient d'un créneau sur un semestre.

Cinéma et spectacles : Les élèves de l'école profiteront de séances de cinéma et de spectacles dans les salles de la ville (estaminet ou maison de l'environnement) selon la programmation scolaire proposée par le service culturel.

Festival A tout bout de chant

Les classes de Mme Rougier et de M. Motchan profiteront de l'intervention d'une artiste, Valerie Loiseau. Il s'agit de 2 séances de 3 heures autour du thème de l'arbre. Les œuvres réalisées par les enfants seront exposées à la maison de l'environnement dans le cadre du festival « A tout bout de chant ».

Semaine de la citoyenneté

Dans ce cadre, la ville finance 5 interventions de l'association Athéna dans la classe de CM2. L'objectif est de travailler autour de différents thèmes liés à la citoyenneté.

Le service scolaire a également organisé la visite du centre de tri des déchets, le SIDOMPE, à Thiverval-Grignon pour les classes de CM1 et CM2. Cette visite entre dans le cadre du programme de sciences du cycle 3. Le thème du tri et recyclage des déchets a été abordé en début d'année.

PROJETS COMMUNS :

Nettoyons la nature : vendredi 27 septembre 2019 après-midi

Nous avons noté une bonne participation des enfants et des parents.

Randonnée toute l'école : mardi 17 octobre 2019 : aller et retour jusqu'à la maison des Bonheur avec pique-nique sur place.

Une autre randonnée avec tous les élèves de l'école est également organisée en fin d'année scolaire.

Accès à la bibliothèque : A compter du 12 novembre, nous proposerons aux élèves un accès à la bibliothèque pendant les récréations, avec possibilité d'emprunts de livres.

Participation au prix littéraire du salon Lireval : Salon du livre de Chevreuse

Dans chaque classe, 5 livres seront lus et les élèves voteront pour leur livre préféré. Nous recevrons également un auteur/illustrateur dans chaque classe. Le thème de cette année est « les temps forts », le salon se tiendra le samedi 28 mars 2020. L'achat des livres de chaque sélection est financé par nos crédits mairie. L'achat de 6 sélections revient à environ 400€.

PROJET DES CLASSES

Classe de CE1 (M. Motchan) et CE1-CE2 (Mme Rougier) : Projet nature et développement durable en partenariat avec le Parc Naturel Régional. Ce projet prévoit 3 interventions de l'association Ville Verte dans chaque classe autour du thème du jardinage et du développement durable.

Classe de CP (Mme Bonta), CE2 (Mme Lombard/Mme Labaysse), CM1 (Mme Alidra) et CM2 (Mme Champenois) : Projet école et cinéma

Le projet École et cinéma est un dispositif national qui existe depuis 1994. Il est né d'un partenariat entre le ministère de l'éducation nationale et celui de la culture. Il s'agit d'un dispositif d'initiation à la culture cinématographique qui permet aux enseignants des écoles d'inscrire dans leur programmation pédagogique, durant le temps scolaire, des séances de cinéma pour faire découvrir à leurs élèves des films de qualité porteurs d'émotion, visionnés en salle.

Les principaux objectifs sont :

- Éveiller la curiosité et l'intérêt des enfants pour des films de qualité par la découverte d'œuvres cinématographiques contemporaines et du patrimoine, visionnées en salle.
- Intégrer l'approche de l'image cinématographique dans un travail plus large sur l'appréhension de l'image et une éducation du regard.
- Permettre à un plus grand nombre d'élèves d'accéder à une culture cinématographique et de commencer à construire un parcours de spectateur qu'ils poursuivront ultérieurement
- Participer au développement progressif d'une pratique culturelle de qualité en favorisant l'établissement de liens réguliers entre les classes et les salles de cinéma sur l'ensemble du territoire.

Dans notre cas, le projet Ecole et cinéma se fait avec la salle Jacques Brel à Montigny-le-Bretonneux.

Chaque classe verra 3 films au cours de l'année.

Séjour nature : lundi 22 juin et mardi 23 juin 2020 à la base de loisirs de Trappes

3 classes : CE1 de M. Motchan, CE1-CE2 de Mme Rougier et CM1 de Mme Alidra

Au programme : accro-branches pour les 3 classes, équitation et atelier à la ferme pédagogique pour les CE1 et 2 séances de canoë pour les CE2 et CM1

Sur l'ensemble de ces projets, des déplacements en car et le coût de certaines sorties seront financés par la coopérative de l'école et en particulier l'argent récolté lors de la vente de chocolats et de la vente de gâteaux au moment de la remise des livrets.

9 FETE DE L'ECOLE

Le bilan de la kermesse est positif pour tous, parents et enseignants.

Le bilan financier est très correct.

Une fête d'école sera donc organisée cette année.

Comme l'année dernière, l'ensemble des parents d'élèves de l'école sera sollicité pour participer à la collecte auprès de leurs entreprises ou des commerçants de la ville.

La date de la fête de l'école est fixée au samedi 20 juin 2020. Cette date peut être modifiée selon la date de la fête de l'école maternelle et la date des portes ouvertes au collège.

10 QUESTIONS MAIRIE

POINT TRAVAUX ET EQUIPEMENTS

. Étanchéité de la verrière : des travaux ont été faits pour colmater les fuites. Une nouvelle fuite a été constatée récemment par les agents d'entretien. Les services techniques sont intervenus.

. Remplacement des portes d'entrée du hall : Il n'est pas prévu de les remplacer. Elles restent cependant lourdes à manipuler pour les enfants et peu efficaces en termes d'isolation. Demande reformulée pour les travaux 2020.

. Porte de sortie sur la cour de la classe de Mme Alidra : opacifier les vitres dont la lumière gêne la lecture au tableau et sur le TNI. Demande non pris en compte pour l'instant, demandée à nouveau pour 2020.

. Installer un interphone dans le bureau et/ou la salle des maîtres : la responsable des services techniques était venue l'année dernière et j'avais pu préciser ma demande. Pour autant, le retour de la mairie suite au conseil d'école de juin 2019 est que je dois encore apporter des précisions. Demandé à nouveau en 2020.

. Peinture des classes : demande précisée et reformulée pour 2020.

. Remplacement des tables de la classe de M. Motchan et de la classe de Mme Champenois et poubelles : demandé à nouveau en 2020.

→ 40 chaises de petite taille : reçues mais pas assez petites pour des CP. Elles sont utilisées par les CE1.

→ 40 chaises de petite taille à nouveau demandées.

. Pack office pour le bureau : La mairie indique que c'est à l'enseignant d'acheter le pack office avec le tarif préférentiel des enseignants, il serait ensuite remboursé sur facture par la mairie. Cependant, un enseignant ne peut acheter qu'un seul pack office au tarif préférentiel. Par conséquent, il est impossible pour la directrice de l'acheter pour l'ordinateur de la classe et l'ordinateur du bureau. Par ailleurs, Mme Alidra précise que le pack office au tarif enseignant est installé sur son ordinateur portable personnel qui lui sert essentiellement pour des tâches professionnelles (préparer la classe et faire le travail de direction).

. Le pack office n'est plus installé sur les ordinateurs des TNI depuis la rentrée de septembre 2019.

. Remplacement des sols : un chiffrage a été effectué, mais pas retenu pour le budget 2019. Il sera de nouveau présenté au budget 2020.

. Problème de ligne téléphonique : pas d'informations sur les travaux devant permettre l'installation de la fibre.

Concernant les travaux, les parents d'élèves remarquent qu'aucune demande de travaux n'a été acceptée, et que ce sont régulièrement les mêmes demandes de travaux qui sont formulées et doivent être présentées à nouveau l'année suivante. Les parents d'élèves s'interrogent sur ce point.

Les parents d'élèves soulèvent la question de la qualité de l'eau dans l'école, car l'année dernière, les délégués des élèves avaient émis le souhait d'avoir des fontaines à eau à chaque étage. Les enseignants précisent qu'effectivement l'eau du robinet est souvent un peu jaune et un peu tiède. Les enseignants ne la consomment pas, et les enfants n'aiment pas trop la boire non plus.

PROJET NUMÉRIQUE

La commune de Magny-les-Hameaux s'est inscrite dans le plan de déploiement numérique scolaire initié par la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, en partenariat avec le département des Yvelines et le ministère de l'éducation nationale. Ce plan prévoit le déploiement de matériel numérique dans les écoles sur 3 ans. Le financement est à hauteur de 50 % par le département, 20 % par la communauté d'agglomération, et 30 % à la charge de la ville. Ce plan comprend 5 « briques obligatoires » :

- des Tableaux Numériques Interactifs dans les classes (déjà fait pour la ville de Magny-les-hameaux)
- des classes mobiles (tablettes numériques)
- un Espace Numérique de Travail (ENT)
- un pack robotique
- un pack soutien scolaire à distance

Pour ce qui concerne l'école Gide, nous serons équipés d'une première classe mobile (16 tablettes) dans le courant de l'année 2020. Une seconde classe mobile arrivera courant 2021. Courant 2020, nous recevrons également un pack robotique, comprenant 22 robots de 3 natures différentes (8 spheros, 8 Mbots, 6 thymios), ainsi que des outils pour les programmer.

Les enseignants doivent en principe recevoir une formation pour l'utilisation de ce matériel numérique.

Le deuxième conseil d'école est fixé au mardi 3 mars 2020 à 18h15.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.